

loration qu'on remarque dans les fermes et l'avancement que l'art a pris dans la Beauce depuis quelques années. Puissent nos réflexions faire apercevoir aux courageux habitans de ces quartiers, que l'on ne voit pas avec indifférence leurs efforts vers le perfectionnement d'un art, de tous le plus noble et le plus lucratif. Puissent-elles aussi les déterminer à continuer d'améliorer, de féconder un sol avantageux que la Providence a pourvu de qualités si profitables.

RURICOLA.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

Monsieur, — Je suis fâché de voir par le dernier numéro de votre excellent Journal, que les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ont conçu l'idée d'en discontinuer la publication, en alléguant pour raison le manque d'un appui suffisant. Si l'information venait d'une autre source, je ne pourrais me persuader d'y ajouter foi. Je m'étais imaginé que votre Journal était plus encouragé que tout autre journal publié dans le Bas-Canada. J'en étais venu à cette conclusion, parce que, comme cultivateur, je connais le prix de votre journal, et parce que je sais que les neuf dixièmes de la population du Bas-Canada se composent d'agriculteurs. Ils peuvent n'être pas tous assez instruits pour apprécier les renseignements utiles que contient le journal, mais il y en a un nombre suffisant qui savent lire et comprendre, pour soutenir le journal et vous payer comme Editeur s'ils s'y abonnaient. Je ne puis comprendre pourquoi tous les agriculteurs sans exception ne s'abonneraient pas pour le Journal d'Agriculture. Il me peinerait de supposer que ce serait la pauvreté qui les empêcherait de payer cinq chellins annuellement, convaincu que je suis que le journal serait utile à tous les cultivateurs pratiques du pays. Je ne puis me rendre compte de leur répugnance à s'y abonner; car je me ferais un scrupule d'accuser, comme d'autres l'ont fait, ceux qui comme moi cultivent le sol, d'avoir de l'aversion pour toute amélioration dans leur manière de faire, et d'aimer mieux suivre la vieille routine de leurs pères, que d'introduire dans cette routine un perfectionnement quelconque, quelque manifeste que fût l'avantage qui leur en reviendrait. Ce serait une accusation grave portée contre une classe dont dépend en grande partie la prospérité non seule-

ment des campagnes, mais de toutes les classes de la société. Je suis disposé à avoir d'eux une idée plus avantageuse, et à croire que s'ils ne souscrivent pas pour le journal, c'est qu'ils en ignorent l'existence. Puis-je vous demander, M. le Rédacteur, si toutes les Sociétés d'Agriculture souscrivent pour un ou plusieurs exemplaires? Elles offriraient la meilleure entremise pour la circulation du journal, et elles ne pourraient pas employer à une meilleure fin une partie quelconque de leurs fonds. Je sais par ma propre expérience que si les cultivateurs avoient connaissance des renseignements utiles que j'ai trouvés dans votre journal, ils ne seraient pas assez indifférents sur leur propre intérêt pour tarder d'un jour à s'y abonner. Quoiqu'on puisse trouver à blâmer chez les cultivateurs, l'accusation de n'être pas attentifs à leur intérêt personnel, lorsqu'ils le comprennent, n'est pas applicable à un grand nombre de ceux que je connais. Le préjugé et un sentiment profond d'amour-propre peuvent avoir une grande influence, mais je ne puis voir comment l'un ou l'autre agirait sur eux de manière à les détourner de s'abonner pour le Journal, et si ces sentimens ont eu quelque effet jusqu'à aujourd'hui, je me flatte qu'il n'en auront plus du tout dorénavant.

Les lettres de Sa Grandeur, l'Evêque Catholique de Montréal, et du révérend M. Cazeau, de Québec, publiées dans le dernier numéro du Journal, doivent avoir donné beaucoup de satisfaction, en autant qu'elles expriment un ardent désir de voir l'agriculture du pays se perfectionner, et une approbation flatteuse des efforts bien connus que vous faites dans l'intérêt de la cause. Une approbation, je dirais mieux, un éloge, venant d'un tel quartier, n'a pu manquer de vous être très agréable. Cependant le pays vous doit quelque chose de plus, en considération de ce que vous faites pour son bien-être. Je suis un de ceux qui croient qu'un pays n'a pas, plus qu'un particulier, le droit de profiter de services rendus, volontairement ou non, sans les payer ce qu'ils valent; si vous n'êtes pas rémunéré, d'une manière ou d'une autre, pour les services qu'on avoue de toutes parts que vous avez rendus, une grande injustice vous aura été faite; et cette injustice sera d'autant plus inexcusable, que vous vous êtes dévoué à l'avancement des intérêts de votre pays géné-